

Ussel le 02/09/2019

## **Circuit M13**

La saison dernière le comité régional avait mis en place un circuit M13 pyramidal. L'objet de ce circuit était de permettre aux jeunes tireurs de la ligue de découvrir la compétition telle qu'elle se déroule sur la catégorie M15 en gardant de la proximité.

Lors de la réunion de l'Equipe Technique Régionale, nous avons décidé de garder une animation régionale M13. Néanmoins il semblait nécessaire de modifier la filière M13 afin que les actions de proximité pour les petites catégories soient à l'initiative des départements.

Chaque département désignera un référent ou un interlocuteur qui pourra renseigner l'ETR sur le suivi des différentes actions menées et sur le potentiel de nos jeunes.

Merci de renseigner le tableau ci-dessous et de le renvoyer à : **mablomme@orange.fr**

Les actions pourront être interdépartementales.

### **Deux épreuves Nouvelle-Aquitaine M13 seront organisées :**

- **UN CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE M13 POUR LES TROIS ARMES**  
Ces Championnats M13 se dérouleront en même temps que les championnats NA des autres catégories (de M15 à vétérans).
- **UNE COUPE NOUVELLE-AQUITAINE M13**  
C'est une épreuve par équipe non mixte de 3 tireurs de département et sur sélection. Elle se déroulera en fin de saison et sera réservée aux M13 aux trois armes. Chaque département organisera et animera son propre circuit, et il déterminera ses propres critères de sélections (Compétitions, stages, classements, animations etc...) Le nombre d'équipe sera déterminé en début de saison en fonction du nombre de licenciés de cette catégorie par département au 31 décembre de la saison en cours.

### **Classement M13**

Un classement M13 régional sera calculé en utilisant la formule de calcul générale de la ligue. Il sera effectué sur la somme des points des épreuves départementales, des épreuves open, des épreuves H2028 et du Championnat Nouvelle-Aquitaine individuel. Les départements qui organisent des épreuves devront donner les informations nécessaires au secrétariat du CRENA afin de positionner les épreuves au calendrier du CRENA.

Le détail des épreuves prises en compte et les coefficients seront inscrits dans le règlement sportif 2019/2020.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire  
Sportivement,

Marie Alexia Blomme.

---

**TABLEAU DES REFERENTS DEPARTEMENTAUX**

---

COMITES DEPARTEMENTAUX	NOM DU REFERENT
Comité Départemental n°016 - Charente	
Comité Départemental n°017 - Charente Maritime	
Comité Départemental n°079 - Deux-Sèvres	
Comité Départemental n°086 - Vienne	
Comité Départemental n°024 - Dordogne	
Comité Départemental n°033 - Gironde	
Comité Départemental n°040 - Landes	
Comité Départemental n°047 - Lot-et-Garonne	
Comité Départemental n°064 - Pyrénées-Atlantiques	
Comité Départemental n°019 - Corrèze	
Comité Départemental n°023 - Creuse	
Comité Départemental n°087 - Haute Vienne	